

Objet : *RS - Approbation du versement d'une subvention à l'association MaxiTeam pour l'organisation du championnat d'Europe Master de course de montagne à La Féclaz*

- date de convocation le 27 mai 2022
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi deux juin à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 46

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Christian Gogny

Cécile Trahand

Danièle Goddard

Christophe Pierretton

Martine Lambert - Alain Thieffenat

Eric Delhommeau

Jimmy Bâabâa - Marie Bénévise - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier -

Micheline Myard-Dalmaï - Martin Noblecourt - Benoit Perrotton - Claire Plateaux - Thierry Repentin -

Walter Sartori - Alexandra Turnar

Corinne Charles - Franck Morat - Emilio Pla Diaz

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Marie Perrier

Bruno Stellan

Pierre Duperier

Jean-Pierre Fressoz

Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz

Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda

Dominique Pommat

Philippe Gamen

Jean-Maurice Venturini

Alain Saurel

Christophe Richel

Jocelyne Gougou

Christian Berthomier

Jean-Marc Léoutre

Jacques Henriot

Daniel Rochaix

Thierry Tournier

Corine Wolff

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Marcel Ferrari

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 20

de Luc Berthoud à Philippe Gamen - de Brigitte Bochaton à Bruno Stellan - de Arthur Boix-Neveu à Danièle Goddard - de Daniel Bouchet à Claire Plateaux - de Vincent Boulnois à Eric Delhommeau - de Sophie Bourgade à Marie Bénévise - de Florence Bourgeois à Martin Noblecourt - de Jean-Pierre Casazza à Alain Caraco - de Jean-Pierre Coendoz à Dominique Pommat - de Michel Dyen à Jean-Maurice Venturini - de Philippe Ferrari à Pierre Duperier - de Hervé Ferroud-Plattet à Marie Perrier - de James Hallay à Grégory Basin - de Laila Karoui à Alexandra Turnar - de Sylvie Koska à Alexandra Turnar - de Aurélie Le Meur à Martin Noblecourt - de Raphaële Mouric à Jean-Benoît Cerino - de Josette Rémy à Alexandre Gennaro - de Farid Rezzak à Jean-Benoît Cerino - de Serge Tichkiewitch à Philippe Gamen

- conseillers excusés : 16

Anne-Marie Barouti - Jean-François Beccu - Stéphane Bochet - Claudine Bonilla - Frédéric Bret - Pierre Brun - Michel Camoz - Isabelle Dunod - Maryse Fabre - Christelle Favetta-Sieyes - Sandra Ferrari - Sabrina Haerincq - Max Joly - Luc Meunier - Gaëtan Pauchet - Damien Regairaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 02 juin 2022

délibération n° 097-22 C

objet **RS - Approbation du versement d'une subvention à l'association MaxiTeam pour l'organisation du championnat d'Europe Master de course de montagne à La Féclaz**

Philippe Gamen en l'absence de Serge Tichkiewitch, vice-président chargé du tourisme et des activités de loisirs, indique que Grand Chambéry entend apporter un soutien financier à des événements d'envergure se tenant sur le territoire de l'agglomération et qui contribuent au rayonnement de l'agglomération.

Le championnat d'Europe Master (plus de 35 ans) de courses de montagne se tiendra du 8 au 10 juillet 2022 à La Féclaz.

- 8 juillet : cérémonie d'ouverture,
- 9 juillet : course trail (course open + course licenciés, 38 km, 1 500 m de dénivelé),
- 10 juillet : course en montée (10 km, 700 m de dénivelé) et cérémonie de clôture.

3 000 participants de 51 nations du continent sont attendus, soit un total de 5 000 visiteurs (familles et locaux) espérés sur la semaine, les coureurs étrangers venant généralement quelques jours avant la course.

Cette édition Master est aussi l'occasion de « tester » le site dans l'optique d'accueillir en 2024 les championnats d'Europe Elite et Jeunes off road, événement plus élitiste, espérant davantage de retombées médiatiques. En 2024, 1 500 participants et 2 500 visiteurs sont attendus.

Les retombées économiques directes sont évaluées à environ 2 M€ au total. Pour 1 € investi par le territoire, 100 € seront potentiellement dépensés localement par les participants et leurs familles.

L'événement permet de propulser La Féclaz, plus grand domaine nordique de France, dans une image positive d'une destination de sports de pleine nature, parfaitement en adéquation avec la stratégie de diversification quatre saisons des stations du territoire.

Les 51 nations européennes représentées constituent un potentiel de clientèle à capter pour de futurs séjours. Grand Chambéry Alpes Tourisme s'emploiera à accueillir de manière optimale ces participants et a prévu d'engager des efforts de promotion spécifiques en ce sens auprès de l'organisateur.

L'organisation des championnats d'Europe Master de la Féclaz 2022 est portée par l'association Maxi-Team (également organisatrice de la Maxi Race, trail international du lac d'Annecy) avec laquelle une convention de partenariat sera passée.

Le soutien financier de cet événement d'envergure européenne, sur un sport de pleine nature en grand développement, en lien avec l'économie locale et régionale permet de dynamiser la conversion toutes saisons du plus grand domaine nordique de France dans la cadre exceptionnel du massif des Bauges.

En conséquence, il est proposé d'accorder un soutien financier pour l'organisation de cet événement.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : accorde le versement d'une subvention de 20 000 € à l'association Maxi-Team pour l'organisation du championnat d'Europe Master (EuroTrail de La Féclaz) qui se déroulera du 8 au 10 juillet 2022,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer la convention de partenariat à intervenir.

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération I-Parapheur

Numéro attribué à l'acte : 097-22 C

Objet de l'acte : RS - Approbation du versement d'une subvention à l'association MaxiTeam pour l'organisation du championnat d'Europe Master de course de montagne à La Féclaz

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 2 - Aux associations

Date de l'acte : 13 juin 2022

Annexe(s) : Projet convention de partenariat

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20220613-lmc1H27099H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H27099H1

Date de transmission en Préfecture : 14 juin 2022

Date de réception en Préfecture : 14 juin 2022

Publication : mardi 14 juin 2022